



MOBILISONS-NOUS, POUR NOTRE POUVOIR D'ACHAT



Le 12 février 2025

A

ujourd'hui le pouvoir d'achat de tous les salariés du groupe est une question souvent présente dans les discussions et pour cause ! Avec une inflation en constante augmentation ces dernières années, les salaires eux n'ont pas suivi la même évolution.

Tandis que la direction générale profite chaque année de l'annonce de l'intéressement groupe pour modérer les Augmentations Générales des Salaires, notre organisation syndicale rappelle

Le 6 février 2025 a marqué l'ouverture des Négociations Annuelles Obligatoires chez Renault. Une deuxième réunion se tiendra le 20 février. Occasion pour les organisations syndicales de porter les attentes des salariés auprès de la direction générale.

que les primes ne sont pas du salaire !

Pour vivre décemment chaque mois, supporter l'augmentation des prix et financer notre protection sociale **c'est de salaire qu'il faut parler !**

Alors que les augmentations générales des salaires (AGS) sont inférieures à l'inflation depuis plusieurs années chez RENAULT, un rattrapage est indispensable. **Exigeons-le ensemble en nous mobilisant !**

Jeudi 13 février 2025

La CGT RENAULT LE MANS appelle l'ensemble des salariés de l'usine et du CTC à débrayer 59 minutes minimum

☞ A partir de 9h30 pour l'équipe du matin et l'horaire de normale.

☞ A partir de 17h20 pour l'équipe du soir

☞ A partir de 00h30 dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 février.

Rassemblement pour tous sous la casquette du self !

Partout chez RENAULT, les salariés sont appelés à se mobiliser :

- ♦ Lardy : 1h de grève avec rassemblement devant le site à 10h (13/02)
- ♦ Ampère Cléon : Appel au débrayage (13/02)
- ♦ Sandouville : Appel au débrayage (13/02)
- ♦ Villeroy : Appel au débrayage (13/02)
- ♦ Sovab : Appel au débrayage (13 & 14/02)
- ♦ Flins : Appel au débrayage (13/02)
- ♦ MCA : Appel au débrayage (13 & 14/02)
- ♦ Technocentre / Villiers St Frédéric : Appel au débrayage (13 & 14/02)

**FAITES ENTENDRE
VOTRE VOIX !**



Prenant en compte ce devis pour argent comptant, Maître GOURLAY soustrait la somme totale de ces travaux et estime finalement le prix de vente du complexe à un prix situé entre 750 000 € et 950 000 € environ net vendeur.

Pour leur part, les élus CGT ont demandé au secrétaire du CSE à avoir connaissance de la totalité du devis de la société DIVARE. Contrairement à ce qu'affirme l'attestation de l'étude Notariale, ce devis ne mentionne pas uniquement des travaux de désamiantage.

Référencé N°D2024-473, ce devis indique avoir pour objet la démolition complète du site pour un montant total de 900 000 €. Les travaux de désamiantage quant à eux, sont chiffrés pour un montant de 120 000€. Objectivement, il faut donc retenir que près de 90% de la somme totale du devis ne concerne aucunement le désamiantage du complexe.

Formellement ce matin, la direction et le secrétaire du CSE demandent aux élus du CSE de se positionner à partir d'éléments tronqués et un prix retenu qui défavorise nettement les salariés de l'établissement RENAULT LE MANS.

Retenir ce prix de vente à hauteur de 900 000€ net vendeur, revient à agir contre l'intérêt des salariés que le CSE est censé représenter.

Chaque élu-e CSE doit donc assumer son vote pour valider ou non une promesse de vente qui de fait va à l'encontre des intérêts des salariés RENAULT LE MANS que notre CSE représente.

Les élus CGT au CSE demande au secrétaire du CSE de ne pas signer une promesse de vente à ce prix.

Si malgré tout, le secrétaire du CSE persiste à maintenir ce prix de vente, les élus CGT au CSE RENAULT LE MANS engageront à son encontre une procédure personnelle pour avoir agi en connaissance de cause contre l'intérêt collectif des salariés de RENAULT LE MANS.

Pour leur part, les élus CGT au CSE voteront CONTRE cette promesse de vente et s'opposeront à donner mandat à M. MERCENT secrétaire du CSE RENAULT pour signer une promesse de vente dans ces conditions.

Par cette déclaration nous informons également l'ensemble des élus du CSE RENAULT que les élus CGT ont obtenu un rendez-vous avec le Maire du Mans le 7 février prochain pour lui exposer le projet de vente du complexe du CSE.

Alors que la ville du Mans manque réellement de gymnases pour ses clubs sportifs, les élus CGT proposeront que la ville du Mans se porte acquéreur de notre patrimoine immobilier en tenant compte du prix de vente initial estimé par l'étude notariale du CSE ainsi que de l'estimation de la société ARTIM. Ce projet de vente du complexe du CSE RENAULT LE MANS est un moment de clarification qui permettra aux salariés de notre établissement d'apprécier qui défend quoi et qui parmi les élus CSE.

2 choix se présentent à nous tous ce matin :

1. Défendre les intérêts d'un futur propriétaire exploitant dont le but est clairement de se faire du fric.

2. Défendre l'intérêt général des salariés et de la collectivité en œuvrant pour que le complexe du CSE RENAULT LE MANS ne soit pas bradé au secteur marchand.

Aujourd'hui, mandat est donné pour signer la vente à 900 000 €. Si vous n'êtes pas d'accord avec cette démarche qui lèse vos intérêts, il est urgent de le faire savoir !

A suivre :

Comme évoqué dans cette déclaration, les élus CGT rencontreront le maire du Mans vendredi 7 février 2025. Nous vous tiendrons évidemment informés de nos échanges.



En attendant, les élus CGT tiennent à votre disposition le PV du CSE du 3 décembre, notre estimation et les éléments fournis par le secrétaire du CSE pour vous faire votre propre avis.

N'hésitez à nous écrire à cgtrenault72@wanadoo.fr si vous souhaitez que l'on vous les envoie ou à les demander en direct aux élus CGT que vous côtoyez dans l'usine.